FEDERATION FRANCAISE DE CYCLOTOURISME
LIGUE DE BASSE-NORMANDIE

PROCES VERBAL DE L' ASSEMBLEE GENERALE DES RANDONNEURS CYCLOTOURISTES CHERBOURGEOIS

Conformément aux statuts, l'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE présidée par Jean-Claude SANTRAIN, s'est réunie le 24 Novembre 2012 salle Nordez, 36 Avenue Henri Poincarré à CHERBOURG-OCTEVILLE (50100), pour soumettre à l'ordre du jour le Rapport moral, le Rapport d'activité, le Rapport financier, les projets 2013.

Etaient présents (ou représentés) 46 licenciés, ainsi que Mr Franck TISON, adjoint aux sports de la ville de Cherbourg-Octeville, et Mr Marcel DOBROWOLSKI, Président de l'O.M.S. (l'Office Municipal des Sports).

Le Président les remercie de leur présence et déclare que l'Assemblée est régulièrement constituée, peut délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Jean-Claude SANTRAIN présente le Rapport Moral, avec en point d'orgue, l'inauguration de notre nouveau Siège Social au mois de février, en présence de Franck TISON. Il insiste entre autre, sur la nécessité de respecter les points de regroupement aux différentes sorties de la CUC, et rappelle la loi fondamentale du cyclotourisme : « Sortir ensemble, rentrer ensemble » !

Bernard LETERRIER présente le détail des différentes organisations et manifestations qui ont eu lieu en 2012, ainsi que les séjours effectués par les cyclos, aussi bien en France que dans toutes les parties du globe.

Jean-Pierre LHERMITTE expose à l'assemblée la formation qu'il a mise en place depuis le mois de septembre 2012 et présente les nouveaux licenciés qu'il a formés. Le Président leur remet en guise de bienvenue, l'écusson du club.

Chantal BIENVENU, trésorière des RCC, présente le bilan de l'année 2012, approuvé et validé par 2 Commissaires aux Comptes.

Il est procédé au vote : Du Rapport Moral ……. 46 pour
Du Rapport d'Activité …….. 46 pour
Du Rapport Financier …… 43 pour / 3 contre.

…/…

La parole est donnée à Franck TISON, adjoint aux sports de la ville de Cherbourg-Octeville, qui félicite les adhérents pour leur dynamisme et les bons résultats du club, puis revient sur l'importance du Forum des Associations organisé tous les ans par la ville de Cherbourg-Octeville, qui permet aux clubs de se faire connaître, et d'engranger ainsi de nouvelles adhésions. Il apprécie le «beau projet» mené à son terme par les jeunes de la MJC de La Brèche du Bois, (La fresque ornant la façade du club est pour ainsi dire achevée) et conclut en souhaitant à tous, de bonnes fêtes de fin d'année.

Marcel DOBROWOLSKI, Président de l'OMS, explique le rôle de l'Office Municipal des Sports dans la répartition des subventions allouées aux clubs par la ville de Cherbourg-Octeville. (175 à 176.000 € par an sont ainsi distribués aux clubs sportifs).

René-Luc DUPUY, responsable Sécurité, rappelle qu'un classeur regroupant tous les conseils utiles sur la façon de se comporter sur la route, est à disposition en permanence au club. Trois points lui semblent très importants : le suivi cardio-respiratoire, le bon état du matériel vélo et la conduite irréprochable de chacun sur la route. Il ne peut que conseiller de suivre une formation aux premiers secours, pour réagir vite en cas d'accident.

Le programme 2013 est présenté par André CATHERINE et Daniel LEVAVASSEUR, et approuvé par l'assistance : dates des randonnées pédestres, de la galette des rois, des brevets, de la randonnée Hague et Saire sur 2 jours (nouveauté 2013 : le premier jour nous roulerons dans la Saire, le lendemain dans la Hague), du Méchoui, du tournoi de pétanque, de la cyclo-découverte (30 kms, faible dénivelé), ainsi que les projets de sorties en préparation.

Intervention de Guy LOUIS-FRANCOIS qui propose de refaire des cours de mécanique en janvier, février et début mars comme l'an passé, si demande il y a.

Il a été décidé que les RCC répercutent l'augmentation de la FFCT sur le prix des licences, pour l'année 2013, et augmentent de 1 € le coût de l'adhésion au club. Présentation des nouveaux tarifs.

Le Président rappelle le travail très important effectué tout au long de l'année par les membres du Bureau, et adresse en particulier ses remerciements à la Secrétaire, à la Trésorière et au responsable du site internet du club. Il déplore le comportement de certains cyclos qui « consomment, critiquent, mais ne veulent en aucune façon s'investir »

Reconduction du Tiers sortant :

- Daniel LEVAVASSEUR ne se représente pas pour raisons personnelles.
- Guy LOUIS-FRANCOIS, membre sortant, est réélu pour 3 ans au scrutin secret (40 votants/30 bulletins pour).

Election nouveaux membres :

- Josette GUYARD et Jean-Pierre LHERMITTE, candidats pour rejoindre le bureau, sont élus pour 3 ans au scrutin secret (sur 40 votants/38 bulletins pour Josette Guyard et 30 bulletins pour Jean-Pierre Lhermitte).

Janine BRISSET élue en 2012, quitte le Bureau mais reste bénévole.

QUESTIONS DIVERSES :

I/ « Le nom des licenciés présents aux réunions mensuelles, peut-il être inscrit sur les comptes-rendus ? » (Mis en ligne sur le site du club)
Vote à main levée : 5 contre, 6 abstentions, majorité de Oui.

R/ Afin d'éviter une atteinte à la vie privée de chacun, il est décidé que le nombre de licenciés présents, sera indiqué sur les CR mis sur le site, et que le nom des cyclos présents sera indiqué sur les CR papier regroupés dans le classeur à disposition au club.

II/ « Afin d'améliorer le site internet et le rendre plus lisible, peut-on créer des rubriques spécialisées, dont la gestion serait confiée aux animateurs des différentes activités ? »

. **R/** Le responsable lui oppose le fait qu'un site ne peut être entretenu que par un nombre limité de personnes, vu sa complexité, et que cette proposition générerait un surcroît de travail très important. Devant le maintien de la question, il est demandé un vote à main levée. L'assistance présente ne peut prendre de décision. Le sujet sera débattu lors de la prochaine réunion de bureau.

III/ « La gestion du stock du matériel vélo (pneus, câbles de dérailleurs, de freins, patins, etc), génère une comptabilité complexe : est-ce utile d'avoir tout ce matériel au club ? »

R/ Le prix pratiqué par le club est presque divisé par 2. Mais on peut effectivement ne conserver que la vente de pneus pour limiter les opérations comptables. A voir lors de la prochaine réunion de bureau.

Daniel PAUMARD informe l'assemblée présente, que le Club est lauréat au Trophée Régional dans sa catégorie. Il remet une médaille à Michel GOVIC pour son premier 150 kms, puis procède à la distribution des brevets fédéraux homologués, des voyages itinérants, des cartes de route des randonnées permanentes, etc.

Le Président rappelle qu'un questionnaire à retourner pour le 30 décembre au plus tard, est à la disposition de chacun. But : faire connaître ses souhaits en matière de sorties extérieures, de fréquence de réunions, etc, et faire évoluer le club.

Personne ne demandant la parole, la séance est levée.

=&=